

DÉCLARATION COMMUNE: GREAT ET FACHVERBAND SUCHT

1 Ce document exprime les valeurs, les positions et les objectifs politiques des professionnels et des institutions spécialisés dans les addictions, représentés par le GREAT (Groupement Romand d'Etudes sur l'Alcoolisme et les Toxicomanies) et le Fachverband Sucht.

Il sert le dialogue et la discussion critique entre les professionnels, le public et les élus politiques.

2 Le concept d'addiction

Les termes Sucht (allemand) et Addiction (français) sont utilisés de manière synonyme. On entend par addiction l'émergence d'un phénomène issu de multiples facteurs, à la fois médicaux, psychologiques et sociaux, impliquant la perte de maîtrise de l'usage d'un produit ou d'un comportement. L'addiction ne permet plus à la personne d'être autonome face à son projet de vie et à ses relations sociales. Elle demande une réponse de la collectivité dans plusieurs domaines complémentaires, à savoir le social, la santé, la sécurité, l'éducation et l'environnement.

Les usages de substances produisant une addiction ne sont pas tous identiques. Nous reprenons la différenciation suivante du rapport psychoaktiv.ch de la Commission fédérale pour les questions liées aux drogues:

- Consommation peu ou pas problématique: consommation occasionnelle ou à faible dose contrôlée par l'individu.
- Consommation problématique: ce comportement de consommation inclut, d'une part, l'usage à risque et, de l'autre, l'usage nocif. Dans le premier cas, les problèmes sont latents, alors que le second se traduit par des problèmes physiques, psychiques ou sociaux concrets. C'est la définition retenue par l'OMS.
- Addiction: consommation présentant les caractéristiques les plus graves comme celles, typiques, de la tolérance et du sevrage. L'individu perd le contrôle de sa consommation bien qu'il soit conscient des problèmes qu'elle engendre.



3 Nos valeurs

Au niveau de la société

Aucune société ne peut exister sans solidarité et sans lien social entre les groupes humains qui la composent. Nous affirmons la nécessité pour la société d'intégrer tous les groupes et individus qui la composent, exprimée par la notion de promotion de la qualité de vie - prenant en compte les notions de santé physique, psychique et d'intégration sociale. Comme les personnes souffrant d'addiction peuvent faire partie de groupes menacés d'exclusion et de marginalisation, des mesures d'intégration sociale et de promotion de la santé doivent également être prises. Dès lors, nous souhaitons que les politiques concernées soient définies en fonction des points suivants:

- donner la priorité à la promotion de la santé et à la prévention;
- renforcer des solidarités et des liens sociaux;
- respecter le pluralisme culturel et les minorités;
- donner la priorité à la complémentarité sur la compétitivité, à la coopération sur la performance;
- permettre à tous les groupes de la société de participer démocratiquement;
- inscrire les actions dans une vision de développement durable.

Au niveau de l'individu

A l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme, nous empruntons quelques positions et valeurs significatives:

- le respect de la personne et de ses choix, en fonction de ses possibilités, y compris la responsabilité de ses dépendances;
- la prise en compte de la globalité de la personne;
- la conviction qu'il existe toujours une porte de sortie de l'addiction, même si ce n'est pas possible pour tous et à tout moment.

4 Fondements de l'action politique

Les professionnels demandent une politique des addictions qui respecte l'individu et qui se fonde sur les connaissances objectives en la matière. Ils soutiennent le principe d'une approche basée sur quatre piliers équilibrés: Prévention, thérapie, réduction des risques, répression (contrôle et réglementation). Il est nécessaire que les professionnels chargés de leur application dialoguent entre eux et que les mesures soient prises sur la base de connaissances démontrées par les évaluations et la recherche.

Les mesures doivent être orientées en s'appuyant sur les connaissances et l'efficacité démontrée par la recherche.

La complexité des problèmes d'addiction demande un investissement important de la Confédération pour en assurer la coordination et le développement.



5 Politique des addictions

Nous défendons une politique de prévention (promotion de la santé), de thérapies et de répression (réglementation/contrôle) des addictions qui soit cohérente, globale et basée sur des faits. Nous estimons qu'une politique basée sur la distinction entre produits légaux et illégaux est aujourd'hui dépassée et engendre des incohérences, des mesures arbitraires et des injustices.

Une politique des addictions cohérente se base sur les formes de consommation et sur la potentielle dangerosité des produits. Selon les cas, la régulation peut aller de la liberté de consommer à l'interdiction totale. Nous nous engageons pour une utilisation des ressources dans le cadre de la régulation du marché qui privilégie la politique de la santé et les mesures de régulation fondées sur les connaissances des professionnels.

Nous préconisons aussi la dépénalisation de la consommation de tous les produits stupéfiants. Des interdictions de consommation à certains endroits, par certaines personnes et dans certaines situations sont envisageables. Nous appelons de nos vœux une discussion sociale sur ces points qui ne soit pas basée sur des mythes mais sur les dangers réels.



	Prévention spécifique à un produit	Prévention non spécifique à un produit
Prévention centrée sur le comportement (orientation personnelle)	<ul style="list-style-type: none">- Information- Conseil- Repérage précoce- Réduction des dommages	<ul style="list-style-type: none">- Amélioration des compétences- Renforcement de la personnalité
Prévention centrée sur le contexte (orientation structurelle)	<ul style="list-style-type: none">- Interdiction et réglementation- Protection de la jeunesse- Restriction de l'accès- Politique des prix- Limitation de la publicité	<ul style="list-style-type: none">- Mise en place de conditions de vie et de développement optimales, comme une culture d'établissements scolaires et une gestion claire des questions liées aux addictions dans les communes, les associations et les institutions



6 Mise en oeuvre

Pour promouvoir notre point de vue, nous nous engageons activement aux niveaux du processus politique, de l'administration et de la société sur les points suivants:

Nous demandons:

- l'ancrage législatif de la politique des quatre piliers et les avancées pragmatiques qui permettent la réalisation par étape de notre vision exprimée dans ce document;
- une meilleure collaboration entre les cantons et la Confédération;
- la mise en place d'un cadre de référence général sur les addictions. Cette vision nationale doit intégrer les usages, comme développé dans le «cube psychoaktiv.ch», mais aussi l'ensemble des substances et comportements;
- le passage d'une politique des drogues illégales à une politique des addictions qui se traduise également à l'échelon institutionnel;
- une harmonisation des législations concernées pour toutes les substances et comportements par la Confédération;
- la création d'un Observatoire national des addictions, qui puisse suivre le développement des substances, comportements et des modes de consommation;
- le rattachement de la Suisse à l'Observatoire Européen des Drogues et Toxicomanies.

